



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2019-240

PUBLIÉ LE 1 OCTOBRE 2019

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-10-01-012 - Arrêté portant désignation de Monsieur Serge GOUTEYRON,
Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, pour exercer la suppléance de M. le
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de
Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône, le mercredi 02 octobre 2019 (2 pages)

Page 3

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-10-01-012

Arrêté portant désignation de Monsieur Serge
GOUTEYRON,
Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence,
pour exercer la suppléance de M. le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,
le mercredi 02 octobre 2019



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PRÉFECTURE

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE

ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Mission Coordination Administrative

RAA n°

Arrêté portant désignation de **Monsieur Serge GOUTEYRON**,
Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence,
pour exercer la **suppléance** de M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,
le **mercredi 02 octobre 2019**

Le Préfet
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1151 du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du 25 juillet 2014 portant nomination de Monsieur **Serge GOUTEYRON** en qualité de Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu la circulaire du 24 juin 2011 portant sur les règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales ;

Considérant que Monsieur **Pierre DARTOUT**, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône sera absent le mercredi 02 octobre 2019 de 15 heures à 22 heures ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

Article 1

Monsieur **Serge GOUTEYRON**, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, est désigné pour exercer la suppléance départementale de Monsieur le Préfet le mercredi 02 octobre 2019 de 15 heures à 22 heures.

Article 2

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône et le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 1^{er} octobre 2019

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT